

EDITORIAL

**Une nouvelle étape
de la marche en avant du Maroc**

L'importante allocation que le Roi Mohammed VI a prononcée, le 3 janvier 2010, à l'occasion de l'installation de la Commission Consultative de la Régionalisation s'inscrit dans la ligne des réformes impulsées par le souverain depuis dix ans afin de lancer une nouvelle dynamique qui créera les bases solides du Maroc du XXI^e siècle. Selon le Roi, la régionalisation constitue l'un des axes fondamentaux du développement et de la démocratie locale qui s'appuiera sur des conseils démocratiques représentatifs et disposant des prérogatives et des ressources nécessaires pour relever le défi du développement régional intégré.

Complément aux grands chantiers du règne

La relance de la régionalisation vient donc compléter les grands chantiers du règne : le renforcement de l'État de droit et les réformes économiques, financières, sociales et culturelles. Il est remarquable que le discours royal établit un parallèle entre la régionalisation et le développement du pays auquel il s'agit d'associer les citoyens d'une façon encore plus étroite. Tout aussi remarquable est le fait que le Roi inscrit ce processus de régionalisation avancée dans une perspective purement marocaine et bien adaptée à la réalité nationale. Il s'agit d'apporter des « réponses créatrices à des questions marocaines majeures », sans « sombrer dans le mimétisme ou la reproduction à la lettre des expériences étrangères ».

Ainsi, le Souverain n'a pas manqué de rappeler les principes fondamentaux qui guident l'action de la monarchie séculaire : l'attachement aux valeurs sacrées de l'Islam et aux constantes de la nation, notamment l'unité de l'État, du pays et du territoire. Le Roi étant « le garant et le protecteur » à la fois des valeurs spirituelles et de l'unité nationale. À tous égards, le projet de régionalisation se présente comme une restructuration majeure et une nouvelle étape vers une modernisation qui doit rester combinée à la Tradition.



Le Maroc (711 000 km²)

Le Sahara marocain premier bénéficiaire

Sur la question de l'unité du pays, Mohammed VI a naturellement réaffirmé la marocanité de la région saharienne, laquelle sera la première région du Royaume à bénéficier de la régionalisation avancée.

Par la même occasion, le souverain marocain a marqué la ferme volonté de son pays à « faire face aux manœuvres des adversaires de son intégrité territoriale qui cherchent à le cantonner dans l'immobilisme » et de trouver, dans le cadre des Nations Unies, une « solution politique réaliste et mutuellement acceptable, au conflit artificiel suscité autour de la marocanité du Sahara »; cette solution devant intervenir sur la base de « l'initiative sérieuse et crédible d'autonomie » proposée par le Maroc afin de mettre fin à un conflit avec l'Algérie qui dure depuis 1975 et reste un facteur de déstabilisation et d'insécurité pour toute la région.

Charles Saint-Prot



Allocution du Roi Mohammed VI, le 3 janvier 2010

Cérémonie d'installation de la Commission consultative de la régionalisation



Nous procédons aujourd'hui à l'installation de la Commission Consultative de la Régionalisation. C'est un moment fort et solennel. Nous considérons qu'il marque le lancement d'un chantier structurant, dont Nous voulons qu'il constitue un tournant majeur dans les modes de gouvernance territoriale. Nous entendons également en faire un prélude à une nouvelle dynamique de réforme institutionnelle profonde.

De ce fait, la régionalisation élargie escomptée n'est pas un simple aménagement technique ou administratif. Elle traduit, plutôt, une option résolue pour la rénovation et la modernisation des structures de l'État, et pour la consolidation du développement intégré. Aussi, avons-Nous décidé d'associer toutes les forces vives de la nation à l'effort de conception générale de ce projet.

Nous avons jugé opportun de créer, à cet effet, une commission consultative ad hoc. Nous en avons confié la présidence au Professeur Omar Azziman [...] Nous attendons de cette commission qu'elle mette au point la conception générale d'un modèle national de régionalisation avancée, englobant toutes les régions du Royaume, et qu'elle la soumette à Notre Haute Appréciation à la fin du mois de juin prochain.

Comme Nous l'avons déjà souligné, Nous invitons la commission à s'attacher à mettre au point un modèle maroco-marocain de régionalisation, issu des spécificités de notre pays.

L'une de ces spécificités fondamentales est que la Monarchie marocaine figure parmi les plus anciennes du monde. La Monarchie marocaine est restée, à travers les âges, le garant de l'unité de la nation, incarnant la symbiose qui la lie aux différentes composantes du peuple, et veillant à s'enquérir de la situation des populations sur le terrain, partout dans le Royaume. Le Maroc se distingue par son patrimoine historique séculaire, autant que par son évolution moderniste notoirement connue, en matière de décentralisation élargie. Il appartient donc à la commission de mettre au point un système national novateur de régionalisation, sans pour autant sombrer dans le mimétisme ou la reproduction à la lettre des expériences étrangères.

Notre dessein ultime est de poser les fondements d'un modèle de régionalisation avant-gardiste pour les pays en développement. Nous entendons ainsi conforter la place privilégiée de notre pays, comme exemple à émuler, lorsqu'il s'agit de prendre des positions nationales audacieuses et d'apporter des réponses marocaines créatrices à des questions marocaines majeures.

De ce point de vue, cette conception générale doit être élaborée en s'appuyant sur quatre principes fondamentaux, à savoir :

- Premièrement : l'attachement aux sacralités et aux constantes de la nation, notamment l'unité de l'État, de la nation et du territoire, unité dont Nous sommes le Garant et le Protecteur. Par conséquent, la régionalisation élargie doit être la confirmation démocratique de la singularité du Maroc, riche par la diversité de ses affluents culturels et de ses atouts spatiaux, le tout se fondant en une identité nationale unique et singulière.

- Deuxièmement : la consécration du principe de solidarité. La régionalisation ne doit pas se réduire à une simple redistribution des compétences entre le centre et les régions. En effet, la régionalisation ne sera équilibrée et n'aura une portée nationale que si l'exploitation optimale par chaque région de ses atouts et potentialités propres, s'opère en corrélation et en concomitance avec la mise en place des mécanismes efficaces de solidarité, incarnant la complémentarité et la cohésion interrégionales dans un Maroc uni.

- Troisièmement : la recherche de l'harmonisation et de l'équilibre, pour ce qui concerne les compétences et les moyens, ainsi que la prévention des interférences et des conflits de compétences entre les différentes collectivités locales, les autorités et les institutions.

- Quatrièmement : l'adoption d'une large déconcentration dont la mise en Œuvre effective est indispensable pour une régionalisation judicieuse, dans le cadre d'une gouvernance territoriale efficace, fondée sur la corrélation et la convergence.

Nous espérons voir aboutir ce chantier fondateur à la concrétisation d'objectifs substantiels majeurs.

Il s'agit, tout d'abord, de l'avènement de régions à part entière viables et stables dans le temps, fondées sur des critères rationnels et réalistes, inhérents à un système de régionalisation nouveau.

Vient, en second lieu, l'émergence souhaitée de conseils démocratiques disposant des prérogatives et des ressources dont ils ont besoin pour prendre en charge le développement régional intégré.

De fait, Nous ne voulons pas que les régions du Maroc de la bonne gouvernance territoriale, soient des entités purement formelles ou bureaucratiques, mais plutôt des institutions représentatives d'élites qualifiées et aptes à gérer au mieux les affaires de leurs régions respectives.

Nous entendons, entre autres objectifs majeurs, placer nos provinces du Sud récupérées parmi les premiers bénéficiaires de la régionalisation avancée. Le Maroc, en effet, ne peut se cantonner dans l'immobilisme, alors que les adversaires de notre intégrité territoriale s'évertuent à entraver le processus onusien visant à trouver une solution politique réaliste et mutuellement acceptable au conflit artificiel

suscité autour de ces provinces, solution fondée sur Notre Initiative d'autonomie, réservée au Sahara marocain. Nous réaffirmons que cette initiative, forte de la crédibilité onusienne, reste toujours de mise pour toute négociation sérieuse et responsable devant conduire au règlement réaliste et définitif souhaité.

Parallèlement, Nous sommes résolu à aller de l'avant dans la concrétisation de Notre détermination à permettre aux loyaux fils et habitants de notre Sahara marocain de disposer d'une large latitude dans la gestion de leurs propres affaires locales, et ce, dans le cadre d'une régionalisation avancée que Nous veillerons à mettre en œuvre avec une volonté nationale souveraine.

Nous attendons de chacun qu'il fasse preuve d'une forte mobilisation, et qu'il prenne la pleine mesure des enjeux stratégiques de ce chantier déterminant qu'est la régionalisation élargie, à l'aune duquel on appréciera le succès des grandes réformes structurantes que Nous conduisons. Nous engageons, donc, la commission à procéder à un examen approfondi des problématiques qui se posent effectivement dans ce domaine, et l'exhortons à mutualiser les efforts et à faire preuve d'innovation et de créativité pour présenter des propositions pratiques et réalisables en la matière.

Notre ambition nationale est de passer d'une régionalisation naissante à une régionalisation avancée d'essence démocratique et vouée au développement.

Nous assurons cette commission de Notre soutien et de Notre volonté de suivre ses travaux, et donnons, à cet égard, Nos Hautes Directives au gouvernement et à toutes les autorités pour qu'ils lui apportent leur collaboration et mettent à sa disposition les moyens nécessaires.

Nous implorons le Très-Haut de guider nos pas et de nous aider à atteindre les objectifs que nous escomptons en faisant de la régionalisation élargie le socle de l'édifice institutionnel de l'État Marocain, dont Nous nous attachons à consolider les fondements comme État moderne de droit, des institutions et de la bonne gouvernance. Nous veillons, à cet égard, sur la concomitance et l'étroite corrélation entre, d'une part, la protection des droits de la patrie en termes d'unité, d'intégrité territoriale et de souveraineté et, d'autre part, les droits de tous les Marocains à exercer une citoyenneté responsable et à jouir pleinement de leur dignité dans le cadre d'un Maroc unifié, solidaire, paisible et prospère.

L'Observatoire d'études géopolitiques organise, en liaison avec l'Association des femmes arabes de la presse et de la communication, une conférence de presse le 11 janvier 2010, au Centre d'accueil de la presse étrangère (CAPE) à Paris avec le professeur marocain Abdelhamid el Ouali, membre de la nouvelle Commission consultative de la régionalisation. Le professeur el Ouali et Charles Saint-Prot sont reçus à l'Assemblée nationale, le 13 janvier, par des parlementaires pour une audition sur les perspectives ouvertes par le projet de régionalisation avancée au Maroc.



L'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) est un institut français ayant pour objet de contribuer à la promotion et au rayonnement de la recherche scientifique dans les différents domaines de la géopolitique et des relations internationales. Cette contribution, tant au plan national qu'international, s'appuie notamment sur l'organisation de colloques, de conférences, de tables rondes, de prestations intellectuelles en association avec la Faculté de droit de l'Université Paris Descartes et diverses organisations internationales (ISESCO, OIF...).

Les études portent particulièrement sur le monde arabe, l'Islam, le dialogue des civilisations, le nouvel ordre mondial, l'énergie et les principales questions géopolitiques. L'OEG édite la collection Études géopolitiques. L'Observatoire d'études géopolitiques est dirigé par Charles Saint-Prot et Zeina el Tibi, avec l'assistance d'un conseil d'orientation regroupant des universitaires et des chercheurs.

Conseil scientifique de l'OEG

• **Professeur Jean-Yves de Cara** directeur du CEDIEC à la Faculté de droit Paris Descartes

• **Doyen Michel de Guillenchmidt**
professeur à la Faculté de droit Paris Descartes

• **François-Bernard Huyghe**
docteur en science politique (hdr)

• **Professeur Edmond Jouve**
professeur émérite des Universités

• **Professeur Pierre Pascallon**
professeur agrégé des Universités

• **Doyen Jean-François Poli**
Université de Corse

• **Professeur Henri-Louis Védie**
professeur d'économie au Groupe HEC

OEG

36 rue Scheffer 75116 Paris
T. (33) 1 77 16 31 12
contact : etudesgeo@yahoo.com
www.etudes-geopolitiques.com



Le Maroc en marche

Sous la direction de JY de Cara, F. Rouvillois, Ch. Saint-Prot

CNRS éditions, 20 euros.
www.cnrseditions.fr

Arabie Saoudite : le Dialogue national débat de l'identité

Le Centre du Roi Abdel Aziz pour le dialogue national a tenu une session pour traiter d'un certain nombre de problèmes urgents touchant la société saoudienne autour du thème : « La réalité du discours culturel saoudien et ses perspectives futures ». La session a lieu du 22 au 24 décembre 2009 avec la participation de plusieurs dizaines d'intellectuels, hommes et femmes, qui ont examiné un certain nombre de sujets concernant le discours culturel, notamment les questions relatives à la religion, à l'éducation, aux médias, à la citoyenneté et à l'identité. Cheikh Saleh Al-Husaiyen, président du Centre du Roi Abdel Aziz pour le dialogue national, qui a déclaré que les participants ont été choisis parmi un large éventail de la société, représentatif des différents courants littéraires, intellectuels et culturels.

Les participants ont exprimé le souhait que le Centre du Roi Abdel Aziz pour le dialogue national tienne des séances régulières sur des sujets comme la mondialisation, l'identité nationale, les relations avec les autres cultures, le discours culturel saoudien, etc. L'idée générale qui ressort de cette session est que l'Arabie saoudite doit veiller d'une part à préserver et renforcer son identité nationale, arabe et musulmane, et d'autre part, dialoguer avec les autres civilisations sans complexe, en toute franchise et avec un état d'esprit positif

Selon le secrétaire général du centre, M. Fayçal Ibn Mouamar, le dialogue national lancé ne cesse de progresser depuis son lancement en 2003, afin d'accompagner le processus de réformes. M. Ibn Mouamar a précisé que « le Centre a été en mesure d'apporter la culture du dialogue à la société, notamment dans les trois institutions les plus importantes, à savoir la mosquée, l'école et la famille ».

Charles Saint-Prot



Fayçal Ibn Mouamar Secrétaire général du Dialogue national

La France pour une conférence de la paix sur le Proche-Orient

Le blocage de tout processus de paix entre Israël et les Palestiniens est de plus en plus inquiétant. Sur ce dossier encore, l'administration Obama n'a pas progressé et l'envoyé spécial du président Obama, George Mitchel, n'a pas avancé d'un pouce malgré sa bonne volonté. L'absence de toute perspective de règlement du conflit nourrit les extrémismes et constitue un obstacle à tout projet de coopération en Méditerranée, en particulier au sein de l'Union pour la Méditerranée créée sur l'initiative de la France.

Dans ce contexte, le président de la République Nicolas Sarkozy souhaite que la France prenne une initiative en réunissant une conférence de la paix à Paris. Sans sous-estimer la difficulté, la France veut donner un signe politique fort sur la détermination de la communauté internationale à trouver une solution et sortir de l'immobilisme de pseudo-négociations sans fin.

L'objectif de la conférence consisterait donc à insuffler enfin une dynamique de paix et fixer un calendrier sérieux pour parvenir à un règlement juste et durable lequel passe par l'instauration d'un Etat palestinien viable ayant pour capitale la partie arabe de Jérusalem, l'application du droit au retour des réfugiés et l'indemnisation de ceux qui ne pourraient bénéficier de cette option et des garanties internationales sérieuses ainsi qu'une aide matérielle massive.

Zeina el Tibi

Salon du livre du Caire

Charles Saint-Prot et Zeina el Tibi participent au salon du livre du Caire, début du mois de février 2010. Ils prononceront respectivement des conférences sur « l'Islam et le progrès » et « l'identité méditerranéenne »

Colloque : La Sécurité en Afrique

Charles Saint-Prot, directeur de l'OEG, participe au premier Symposium de la Fédération Africaine des Études Stratégiques organisé en partenariat avec le Centre Marocain d'Études Stratégiques se déroulant à Marrakech du 28 au 30 Janvier 2010, sur le thème La Sécurité en Afrique : défis et perspectives. Le colloque examine plusieurs problèmes : les menaces et vulnérabilités sécuritaires en Afrique, le terrorisme international et son impact sur l'Afrique, la prévention et gestion des conflits en Afrique, la gouvernance du secteur de la sécurité.